

Présentation des résultats du suivi de l'ours brun en 2012

Le Département de l'Agriculture parie sur la mise en valeur des territoires de présence de l'ours afin que justement en bénéficient les zones qui cohabitent avec lui.

Aujourd'hui le Parc Naturel de l'Alt Pirineu a rendu public le poster édité par le Département avec les photos des 12 ours bruns qui vivent habituellement dans les environs du Parc. Il sera vendu comme produit d'appel touristique dans les commerces de la zone.



Le Département de l'Agriculture, de l'Élevage, la Pêche, l'Alimentation et du Milieu Naturel vient de présenter à Llavorsi, dans le Parc Naturel de l'Alt Pirineu, les résultats du suivi de l'ours brun pour l'année 2012. Il en a profité pour présenter aussi un poster qu'il a fait éditer, pour en expliquer les objectifs et la diffusion. Dans ce poster et les brochures qui ont été rédigées on peut voir les 12 ours bruns habitués à vivre dans le milieu du Parc. La présentation a été assurée par le Président du Conseil directeur du Parc (PNAP), Agustí López, le directeur général du Milieu Naturel et de la Biodiversité, Antoni Trasobares, et le chef de service de la Biodiversité, Jordi Ruiz.

Antoni Trasobares a expliqué la ligne budgétaire ouverte par le Département de l'Agriculture pour la prévention des dommages que pourrait occasionner l'ours. Concrètement il s'agit du programme d'aide aux éleveurs et propriétaires de ruches qui pourraient être affectés par l'action prédatrice de quelque ours brun. Outre le paiement de ces dommages, existe depuis plusieurs années un programme d'aide aux éleveurs et propriétaires afin qu'ils regroupent leurs troupeaux, puissent appliquer les mesures effectives de protection et de surveillance lorsque les bêtes pâturent dans les zones de présence de l'ours, dans l'objectif de faciliter la conduite des troupeaux. En même temps est mené à bien le programme de contrôle et entretien des clôtures électriques installées pour protéger les ruches.

Ces dernières années plus particulièrement, le Département a travaillé avec le secteur primaire pour arriver à faire baisser au maximum les effets négatifs de l'ours brun avec pour résultat moins d'une tête de bétail prédatée par l'ours au cours de cette période ⁽¹⁾.

Il s'agit donc d'assurer la conservation de l'ours brun à la fois comme élément de notre biodiversité à récupérer et élément dynamisateur de notre territoire. En ce sens, le directeur général du Milieu Naturel et de la Biodiversité a expliqué que « la cohabitation avec les habitants du territoire doit se faire, tout en respectant leurs traditions et leur donnant les moyens pour que coexistent leurs activités et la présence de l'ours. »

Le Département de l'Agriculture, de l'Élevage, la Pêche, l'Alimentation et du Milieu Naturel est chargé du suivi de l'ours brun dans les Pyrénées catalanes. Au Val d'Aran c'est le Conseil Général qui s'en charge. Il s'agit principalement du suivi et de la validation des traces telles qu'empreintes, griffures, excréments ou litières, du suivi radiométrique des ours, des pièges pour récolter des poils, et des photographies. Il faut ajouter le nombre remarquable d'observations directes qui ont eu lieu au cours de cette année.

⁽¹⁾ Note du traducteur : de rares exploitations agricoles « devenues aujourd'hui simplement les témoins du passé » indiquait en 2010 une étude géographique à propos de la zone pyrénéenne catalane : Carles Guirado González, Antoni F. Tulla i Pujol, *Entre l'abandonament i l'ús intensiu del territori? Sistema d'assentaments i gestió del territori en espais de muntanya. El cas de l'Alt Pirineu Català*, Documents d'anàlisi geogràfica, ISSN 0212-1573, Vol. 56, N° 3, 2010, págs. 607-623

